Ecole Sainte Jeanne d'Arc
MONTFERMEIL
"Apprendre à grandir en confiance"

LES TARIFS de l'année scolaire 2025/2026

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif, ils ne tiennent pas compte d'une éventuelle revalorisation comprise entre 2,5 % et 5 % pour l'année scolaire 2026/2027.

Contribution financière familiale annuelle : 1195,00 € / élève
+ Frais de dossier 1ère inscription : 100,00 € donc 50 € d'acompte déductible sur la facture annuelle.
+ Acompte de réinscription : 50,00 € déductibles sur la facture annuelle.

En cas de désistement après le 29 avril 2025, les frais de dossier de 100 euros restent acquis à l'école.
Pour les enfants présents dans l'école, l'acompte de 50 euros est demandé en février 2025, à valoir sur l'année scolaire suivante. Cet acompte de réinscription est déduit des frais de scolarité du mois. En cas de désistement après le 12 mai 2025, l'acompte de réinscription de 50 euros reste acquis à l'école.

Une réduction de 10% *est accordée aux familles, à partir de trois enfants,* ***sur le montant global de la contribution familiale****.*

Une réduction de 20% *est accordée aux familles, à partir de quatre enfants,* ***sur le montant global de la contribution familiale****.**

**la réduction est non cumulable pour le 3ème et le 4ème enfant*

+ **Cotisation APEL** : 25,50 €/an/famille

Restaurant scolaire *de la Petite Section au CM2*	
	Tarifs annuels
4 jours fixes/semaine	1066 €
3 jours fixes/semaine	882 €
2 jours fixes/semaine	687 €
Repas exceptionnel	9 €

Garderie du matin *de la Petite Section au CM2*		
	Tarifs annuels	Tarifs annuels **8h à 8h15**
4 jours fixes/semaine	390 €	134 €
3 jours fixes/semaine	339 €	113 €
2 jours fixes/semaine	298 €	98 €
1 jour fixe/semaine	236 €	77 €
Garderie exceptionnelle	7 €	--------

Etude du soir *du CP au CM2*	
	Tarifs annuels
4 jours fixes/semaine	646 €
3 jours fixes/semaine	549 €
2 jours fixes/semaine	451 €
1 jour fixe/semaine	344 €
Etude exceptionnelle	9 €

Garderie du soir *de la Petite Section à la Grande Section*	
	Tarifs annuels
4 jours fixes/semaine	539 €
3 jours fixes/semaine	451 €
2 jours fixes/semaine	369 €
1 jour fixe/semaine	277 €
Garderie exceptionnelle	8 €

Mode de règlement :

Prélèvements	**Règlement privilégié par l'établissement** **Afin de simplifier les démarches, nous vous proposons d'étaler le règlement sur 10 mensualités par prélèvement automatique le 10 de chaque mois (du 10 octobre au 10 juillet)** *** Il est impératif de remplir et retourner le document SEPA à l'école Sainte Jeanne d'Arc** *** En cas de rejet de prélèvement, les frais inhérents seront à la charge de la famille.**
Chèques	Vous avez la possibilité de payer par chèque en trois fois : 1/3 au 15 octobre 2025, 1/3 au 15 janvier 2026 et 1/3 au 15 avril 2026. Le solde éventuel restant doit être réglé avant le 10 juillet. Les chèques sont à établir à l'ordre de l'OGEC Sainte Jeanne d'Arc avec au dos le numéro du compte famille indiqué sur le relevé. * En cas de rejet du chèque, les frais inhérents seront à la charge de la famille.
Virement bancaire	IBAN : FR97 3000 2006 3700 0000 6232 A42 BIC : CRLYFRPPXXX

L'OGEC, gestionnaire des comptes de l'école, se réserve le droit de refuser l'admission d'un élève au service d'accueil en cas de non-règlement des frais de scolarité par les parents. Il en informera le payeur par écrit, au moins quinze jours avant la date choisie par le conseil d'administration.

Nous, soussignés Monsieur .....
et/ou Madame .....

déclarons avoir pris connaissance du règlement financier de l'établissement.

A …….....……. Signature des responsables légaux

Le …….....…….

Ecole Sainte Jeanne d'Arc - 16 rue Henri Barbusse - *93370 MONTFERMEIL*
Tél. 01.43.30.31.87